## HORAIRES DES MESSES

\*Messe dominicale : samedi à 18<sup>h</sup>30 - sauf le 31 décembre dimanche à 10<sup>h</sup>30 sauf le

# dimanche 1er janvier à 18<sup>h</sup>30

#### \*Messes en semaine

Mardi	Chevigny-St-Sauveur« Les Tonnelles »17 <sup>h</sup> 00
Mercredi	Quetigny « LE Cromois »
Jeudi	Sennecey-lès-Dijonéglise St-Maurice 8 <sup>h</sup> 30
Vendredi	Chevigny-St-Sauveuroratoire de La Visitation8 <sup>h</sup> 30

<sup>\*</sup>Confessions à l'église de La Visitation le samedi 11h sauf le 31 décembre

## **ACCUEIL PAROISSIAL**

- ◆ Accueil assuré par des laïcs 

  03.80.30.65.24
  - Pendant les vacances scolaires : du 19/12/16 au 2/1/17
  - du lundi au vendredi de 17<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>30 samedi de 11<sup>h</sup> à 12

## A partir du 3 janvier 2017 - permanence habituelle

- du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h
- Le Père André Jobard est disponible le
  - vendredi de 17<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup>30 ® 03.80.30.65.24
  - ou sur rendez-vous @ 03.80.48.95.62
- Les diacres sont disponibles :
  - Patrice Renahy, sur rendez-vous ® 06.87.22.22.34
  - Vincent Boggio, sur rendez-vous 🕾 06.77.20.53.53

Chaque mardi à 20<sup>h</sup>30 - « Fraternité Pentecôte », assemblée de louange ouverte à tous à l'oratoire de La Visitation

Chaque vendredi de 14<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup>30 - Permanence du Secours Catholique Ancienne cure de Quetigny - 2 rue de l'Église : № 03.80.46.28.07

Partage du dimanche - dimanche 8 janvier de 9<sup>h</sup>30 à 10<sup>h</sup>25

**Chapelet tous les quinze jours** à l'oratoire de La Visitation **de 10**<sup>h</sup>**30 à 11**<sup>h</sup>**30** - mercredi 21 décembre

Toutes les dates à retenir sur l'Agenda - Planning en ligne sur le site de la paroisse

© 06.43.09.83.32

dijon.eglisevisitation@wanadoo.fr

www.eglise-visitation-dijon.net

www.diocese-dijon.com



# Une crèche à la crèche

e 9 novembre 2016, le Conseil d'Etat a jugé que « l'installation temporaire d'une crèche dans un emplacement public est légale si elle présente un caractère culturel, artistique ou festif, mais non si elle exprime la reconnaissance d'un culte ou une préférence religieuse ».

On a donc le droit d'installer une crèche de Noël dans une crèche municipale à condition de la traiter comme un sapin ou un père Noël. Le Conseil d'Etat ne précise pas ce que les personnes qui accueillent les enfants à la crèche municipale peuvent répondre à un enfant curieux qui poserait des questions devant la crèche de Noël. Elles diront sans doute que le bébé s'appelait Jésus, la maman Marie et le papa Joseph, que l'âne et le bœuf sont gentils et que les bergers gardent les moutons. C'est culturel ! Elles diront peut-être que c'était il y a très longtemps et très loin, que Marie et Joseph étaient en voyage et qu'il n'y avait pas de place pour eux à l'hôtel. C'est culturel ! Mais elles ne diront sûrement pas que le personnage qui a des ailes est un ange et qu'il annonce « Aujourd'hui vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. » Ce serait cultuel et religieux.

Cette limitation, respectueuse de la laïcité, peut sembler irrespectueuse de Luc l'évangéliste, de François d'Assise qui a inventé la crèche, de la foi chrétienne et même de l'enfant avide de savoir.

Les parents soucieux de son éveil compléteront ce qu'il a appris à la crèche. S'ils ne sont pas chrétiens, ils seront peut-être à la peine. S'ils sont chrétiens ils raconteront à l'enfant que Jésus a grandi... et que ses amis... et que l'Eglise... et que l'enfant lui-même, comme ses parents... C'est le début d'une catéchèse familiale.

Cohérents, ils continueront chaque année, avec des mots adaptés à l'âge. Ils ne pourront pas faire l'impasse sur la croix, sur laquelle est mort le Jésus de la crèche, ni sur la résurrection, ni sur le message d'amour de ce Jésus dont l'histoire et la présence mystérieuse ont aidé et aident encore une multitude d'hommes et de femmes à conduire vers Dieu leur chemin de vie. L'enfant comprendra ainsi pourquoi 2000 ans après la naissance de Jésus on peut installer une crèche à la crèche en mémoire de ce premier enfant qui est allé à la crèche.

"Ce qui serait bien, c'est que chaque enfant puisse amener à l'école la crèche de sa religion" (Mathilde, 6 ans).

Vincent Boggio



# Devant la crèche

Depuis le commencement de l'Avent, la crèche de La Visitation se constitue dimanche après dimanche. Elle est le fruit du travail de beaucoup de paroissiens, heureux de se trouver là où l'enfant-Dieu apparaît à notre monde.

Au premier dimanche, ce sont les enfants du catéchisme primaire qui ont confectionné

les étoiles, symbolisant la nuit que traversent un grand nombre de nos frères et sœurs et appelant à rester éveillés.

Puis ce sont tous les acteurs dans notre paroisse qui ont apporté un objet, un texte, une photo exprimant leur engagement dans le service, dans la prière, dans l'annonce de l'évangile.

Au troisième dimanche, c'est la joie que les grands de l'aumônerie ont fait éclater, traduisant l'enthousiasme de leur jeunesse et l'espérance d'un monde plus fraternel, tel que Dieu le veut. Enfin ce dimanche 18, Marie et Joseph prennent place dans la crèche ; par leur consentement au projet de Dieu, à travers des événements qui bousculent leurs propres projets, ils accueilleront Celui qui vient réconcilier notre humanité avec notre créateur. Merci à tous ceux qui se sont investis dans cette belle réalisation.

# Que se passera-t-il le 15 janvier ?

C'est la date retenue par le conseil pastoral pour un temps important de notre vie paroissiale : à la fois, remerciements aux acteurs du bric à brac, échange des vœux, passation entre ancienne et nouvelle EAP, agapes fraternelles, assemblée paroissiale.

Dès à présent, retenez bien cette date, où tous seront les bienvenus. Le prochain Echo donnera des indications plus précises sur le déroulement de cette journée, qui commencera par la messe et se poursuivra d'un repas partagé et d'un moment festif.

# Obsèques

Nous communions à la peine des familles en deuil pour le départ de : Georges GARNIER - Michel VADOT - William KREMPFF - Berthe PERROTIN

#### Dates des rencontres à retenir

#### Mardi 20 décembre

**20<sup>h</sup>30 -** Célébration pénitentielle à Ste Bernadette de Dijon

#### Mercredi 21 décembre

**8<sup>h</sup>30 à 20<sup>h</sup>** - Journée du Pardon à l'église Notre Dame de Dijon

15<sup>h</sup>30 - Réunion du MCR (Mouvement Chrétien des **R**etraités) au Cromois

#### Jeudi 22 décembre

**9<sup>h</sup> à 11<sup>h</sup>** - Ménage de l'église Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues

#### Samedi 24 décembre

10<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup> - Confessions à La Visitation

## Mercredi 4 janvier 2017

**20<sup>h</sup>30** - Réunion équipe du CCFD-TS Préparation du temps fort du 11 février

# Horaires des célébrations de Noël et Jour de l'An Samedi 24 décembre

- 15<sup>h</sup> Messe à la maison de retraite « Les Tonnelles » à Chevigny
- 16<sup>h</sup> Messe à la maison de retraite « Le Cromois » à Quetigny
- 18<sup>h</sup>30 Veillée de Noël et messe des familles à La Visitation
- 21<sup>h</sup>30 Veillée et messe à La Visitation

Dimanche 25 décembre - 10<sup>h</sup>30 - Messe de la Nativité

Samedi 31décembre : pas de messe à 18<sup>h</sup>30 à La Visitation

Dimanche 1er janvier 2017 : Ste Marie Mère de Dieu

- pas de messe à 10<sup>h</sup>30 à La Visitation
- Messe à 18<sup>h</sup>30 à La Visitation

# Le Denier de l'Église : où en sommes-nous ?

A quelques jours de la fin de l'année, les services économiques de l'évêché nous rappellent à notre devoir de contribuer chaque année au financement de la vie de notre Église, relatif au salaire des prêtres et permanents laïcs et aux frais généraux du diocèse. Au 30 novembre de cette année, la baisse par rapport au 30 novembre de 2015 est importante, y compris pour notre paroisse, qui accuse une diminution de 31 donateurs, ce qui représente une perte de 3719 €. Il n'est pas trop tard pour combler ce trou, avec cependant la date butoir du 31 décembre pour avoir droit à un recu fiscal.

Adressez votre contribution à la paroisse, en libellant le chèque au nom de « Association Diocésaine ». Merci

**Grand merci** aux 19 jeunes et 9 adultes de l'ACE et de l'aumônerie d'avoir participé, comme d'habitude, à la collecte de la banque alimentaire les 25 et 26 novembre.

Grâce à l'effort de tous, nous avons collecté à Carrefour Quetigny **7614 kg** d'aliments soit **2 tonnes de plus** que l'an dernier. Ces denrées seront distribuées tout au long de l'année aux familles en situation de précarité.

Geneviève PERRIER